

La question féminine à Lyon au XIXe siècle

Catherine PELLISSIER

Catherine PELLISSIER

Université Lumière Lyon 2

Cet article s'insère dans le cadre d'une thèse en voie d'achèvement sur les sociabilités du patriciat lyonnais au XIXe siècle. Dans la seconde ville de France, les élites manifestent au siècle dernier une grande curiosité pour la question féminine. La place des femmes dans la société lyonnaise contribue largement à nourrir cet intérêt. Dans la première agglomération ouvrière de France, le taux de population active féminine ne cesse de croître au cours du siècle. Au sein des classes aisées, le sexe faible jouit d'une éducation soignée, d'une précoce mixité des pratiques sociales et culturelles et il témoigne d'une grande ouverture sur le monde extérieur. Cette attention portée à la condition féminine peut prendre des formes différentes et les promoteurs en sont variés.

**RACINES ET FERMENTS
SAINT-SIMONIENS**

En se prononçant pour une modernisation de l'institution familiale, pour un meilleur équilibre entre paternité et maternité et pour le droit au divorce, les

1. Pour évoquer Eugénie Niboyet, j'ai principalement utilisé : Laura S.

STRUMINGHER :

« Mythes et réalités de la condition féminine à travers la presse féministe lyonnaise des années 1830 », *Cahiers d'Histoire*, 1976-4, pp.409-424.

Voir aussi Michèle RIOT-SARCEY, *Parcours de femmes dans l'apprentissage de la démocratie*, Désirée Gay, Jeanne Deroin, Eugénie Niboyet, 1830-1870, Thèse de doctorat, Paris I, 1990, à paraître en 1993.

Saint-Simoniens amorcent le mouvement féministe en France.

Fondatrice d'un journal intitulé le *Conseiller des Femmes*, Eugénie Niboyet illustre la conjonction du féminisme et du Saint-Simonisme sur le terrain lyonnais¹. Petite fille d'un pasteur suisse et fille de médecin, Eugénie Niboyet grandit dans un milieu alliant les idées libérales et la foi réformée.

A vingt ans, elle épouse un homme de loi originaire de Lyon. La vie de femme au foyer est loin de la satisfaire pleinement. « Montée » à Paris en 1829, elle suit les enseignements des Saint-Simoniens dont elle adopte un certain nombre de principes ; l'idée, en particulier, que loin d'être diminuée par le péché originel, la femme doit être le guide moral de l'homme pendant toute son existence. En 1831, elle devient la tête du chapitre Saint-Simonien du 4ème arrondissement de Paris mais elle rompt avec le groupe lorsque le Père Enfantin décide d'exclure les femmes de la Hiérarchie. Fidèle à ses convictions et convaincue de la nécessité d'un organe féministe se consacrant à la promotion de toutes les femmes, elle lance de retour à Lyon en novembre 1833 le *Conseiller des Femmes*. Il s'agit d'améliorer la condition des femmes ouvrières, de les éduquer selon les principes de l'enseignement mutuel, de les aider à être de meilleures ménagères et d'excellentes mères de famille. L'appel à la communauté des sexes est également un des thèmes essentiels du journal. Eugénie Niboyet impulse aussi la fondation d'un « Athénée » pour les femmes avec des cours, une bibliothèque, des lieux de discussion. Ces initiatives sont diversement appréciées. Condamnées par les notables conservateurs, elles inquiètent le gouvernement. Moins d'un an après sa création, le *Conseiller des Femmes* disparaît faute d'avoir obtenu le

soutien des femmes lyonnaises - notamment celles de la haute société qui auraient eu des disponibilités financières. Cette tentative féministe ne tombe cependant pas dans l'oubli grâce à Léon Boitel - éditeur du *Conseiller des Femmes* et auteur du seul article écrit par une plume masculine. Léon Boitel est également le fondateur en 1835 de la *Revue du Lyonnais* qui regroupe autour d'elle toute une pléiade de savants, d'érudits communiant au culte de la « Petite Patrie ». La Revue parvient à survivre jusqu'en 1901 d'abord sous la direction de Vingtrinier puis sous celle de Léon Galle qui possède dans sa riche bibliothèque toute la collection du *Conseiller des Femmes*. Dans l'immédiat, l'expérience d'Eugénie Niboyet n'a qu'un faible impact sur les élites lyonnaises. Par le biais de la *Revue du Lyonnais* et de ses directeurs successifs, son souvenir a perduré, a été entretenu et cette initiative originale a contribué à sensibiliser l'élite culturelle à la question féminine.

Le milieu saint-simonien lyonnais est difficile à appréhender. Loin d'être un groupe fermement structuré, il s'agit plutôt d'une nébuleuse autour de laquelle évoluent de fortes personnalités qui souvent occupent une place de choix dans la vie économique, sociale ou culturelle de la ville. Sans trop s'y attarder, il convient seulement d'en évoquer ici la sensibilité « féministe ». Pour beaucoup de notables, le saint-simonisme correspond essentiellement à un engouement de jeunesse. Cependant, ils conservent longtemps après des sympathies saint-Simoniennes - notamment une grande attention aux problèmes féminins.

Figure emblématique du saint-simonisme lyonnais, le négociant en soieries Arlès-Dufour « ne cessa jamais d'être le plus actif et le plus utile des agents de la

doctrine transformée du Saint-Simonisme pratique» jusqu'à sa mort en 1876 - «dégagé depuis longtemps des excentricités de la secte». Il reste fidèle à ces idées généreuses². Défenseur de l'amélioration du sort des femmes, il accorde son appui à Julie-Victoire Daubié - première bachelière en 1861 - pour la reconnaissance de son diplôme et il la félicite de son succès «qui est celui d'une grande et belle cause»³. Jusqu'à sa mort, il correspond avec elle, la soutient dans toutes ses entreprises et l'encourage même à l'action «féministe» : «Pourquoi quelques femmes de cœur ne se joindraient-elles pas ensemble pour adresser une requête aux Sénateurs et aux Députés dont toute la substance, tout le résumé serait, égalité de salaire pour l'homme et la femme lorsqu'il y a égalité de travail et de service ? Je suis sûr que l'Impératrice vous appuyerait. La loi qui méconnaît ce principe est inique, sacrilège, impie et je doute qu'on trouve un sénateur assez sauvage pour combattre votre prétention»⁴. Dans les plus hautes sphères, il se fait l'apôtre de l'émancipation féminine et le propagandiste des travaux de Julie Daubié à qui il confie : «j'ai parlé de vous à l'Impératrice, à propos de l'égalité des salaires pour l'homme et la femme»⁵. Quand les écoles professionnelles de filles sont attaquées par Mgr Dupanloup en 1868, il répond : «Le Saint-Simonisme a proclamé et proclame comme une des grandes vérités sorties des labeurs, des combats et des triomphes de la raison humaine depuis trois siècles, que la femme, religieusement et philosophiquement considérée, est l'égale de l'homme, qu'elle est appelée à jouir bientôt socialement de cette égalité et qu'elle doit recevoir comme l'homme, par le bienfait d'une éducation libérale, le développement complet de ses facultés»⁶. Dans toutes ses lettres,

Arlès-Dufour se montre attentif aux progrès du féminisme et heureux de ses succès comme il l'avoue ici : «ayant passé tout l'hiver en Italie, je suis peu au courant de la grande question de l'émancipation des femmes, mais je sais et vois que cela avance, surtout depuis que les femmes elles-mêmes ont pris sérieusement leur cause en main»⁷. Il finance le Droit des femmes - fondé en 1869 par Léon Richer et Maria Deraismes. En 1871, il préside l'Association pour l'émancipation progressive de la femme et Julie Daubié en est la vice-présidente. Cette société milite pour le suffrage des femmes, surtout celui des veuves et des célibataires.

Ami et collaborateur d'Arlès-Dufour, Natalis Rondot dénonce - dans ses nombreux ouvrages d'économie politique - la modestie du salaire féminin au siècle dernier.

Le négociant Paul Eymard a également succombé dans sa jeunesse à la tentation saint-simonienne. Puis «sans chercher la femme libre - rêvée par les nouveaux apôtres - n'écoulant que son cœur et sa raison», il se marie et revient tranquillement «aux anciennes croyances, au culte de la famille, au travail régulier et quotidien». Cependant, il continue de s'intéresser aux questions féminines comme en témoigne son étude en 1863 sur «l'utilité de l'enseignement du dessin industriel aux femmes». Sous le pseudonyme d'Isabine de Myra, il publie la même année «Voilà l'homme, ses qualités et ses défauts, ses vertus et ses vices, appréciés et jugés par une femme». Dans cet ouvrage, il dénonce sans fard l'inégalité entre les sexes dans la sphère privée : «les hommes font l'amour pour eux seuls et nous faisons l'amour pour deux. C'est la différence entre l'égoïsme et le dévouement». Cette accusation est encore plus audacieuse lorsque l'on sait

2. CHARLETY (S), *Histoire du saint-simonisme*, Paris, Paul Hartmann, 1896, p. 235.

3. BULGER (R.A.), *Lettres à Julie-Victoire Daubié (1824-1874). La première bachelière de France et son temps*, New York, Peter Lang, 1992, p. 48 et p. 51.

4. *Ibid.*, p. 99.

5. *Ibid.*, p. 91.

6. Réponse à Monsieur Dupanloup par les membres du conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés, Paris, 1868, p. 24.

7. BULGER (R.A.), *op.cit.*, p. 81.

8. VINGTRINIER (A), *Notice sur Paul Eymard (1802-1878)*, Lyon, 1879, p. 11 et p. 20.

9. MANGINI (F), *Le travail des femmes dans les chemins de fer*, Lyon, 1885.

10. DU POUGET (M), « Laurent Bonnevey, un notable libéral et social », *Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes*, sous la direction de J.D. Durand, Paris, Editions Ouvrières, 1992, pp.161-192.

que son épouse « *ne fut pas étrangère à la conduite de cet ouvrage et que plus d'un passage serait dû à sa plume élégante et fine* »⁸. Cette écriture à quatre mains illustre la force du lien conjugal au sein des élites lyonnaises.

Ingénieur libéral et philanthrope, Félix Mangini est un ardent défenseur du travail féminin. Fondateur avec son frère Lucien de la Compagnie de chemins de fer des Dombes, il y met en pratique ses idées en embauchant dès femmes à des postes traditionnellement réservés aux hommes : chefs de station ou employées aux écritures. Cependant, cette initiative n'est pas aussi hardie que Mangini veut bien le dire et ses motivations sont loin d'être toutes « féministes ». La Compagnie recrute prioritairement des femmes d'employés et leur salaire est considéré comme un complément à la paye de leur mari. Selon Mangini, les femmes sont mieux faites que les hommes pour les travaux répétitifs d'écriture et dans ce domaine « *elles atteignent la perfection* »⁹. En outre, l'économie est appréciable puisque les femmes perçoivent des salaires moindres.

Nombreuses sont également les marques d'intérêt portées à la question féminine dans les associations bourgeoises. Bien souvent, le milieu saint-simonien s'y fait le propagandiste de l'émancipation féminine.

Créée en 1864 par Arlès-Dufour - avec le concours d'Henri Germain et des frères Mangini - la Société d'enseignement professionnel du Rhône est marquée à sa naissance par l'inspiration saint-simonienne. Son souci d'égalité entre les sexes est manifeste. Ainsi, elle ouvre des cours mixtes pour adultes et elle accorde aux souscripteurs des deux sexes le droit de vote lors des assemblées générales.

La Société d'économie politique est fondée en 1866 par des notables libéraux issus pour la plupart du monde des affaires. En 1889, elle devient la Société d'économie politique et d'économie sociale et la question des femmes ne lui est pas indifférente. Egalement président de la Société d'enseignement professionnel du Rhône, Félix Mangini y lit un rapport sur « le travail des femmes dans les chemins de fer » où il fait part de son expérience à la Compagnie des Dombes. Au cours de l'année 1893, un exposé traite des « *effets de la loi sur le travail des femmes et des filles mineures* » et il est suivi d'une « discussion ouverte ». En 1896, la Société choisit comme sujet de concours : « *La condition des femmes pauvres de la ville de Lyon, veuves ou abandonnées, ayant des enfants en bas-âge et travaillant à domicile* ». Le lauréat en est le jeune avocat Laurent Bonnevey qui définit ainsi son travail : « *copieux mémoire où la sécheresse voulue des chiffres ne parvenait pas à dissimuler l'émotion que j'avais éprouvée en le relatant. Aussi s'achevait-il sur un poignant misereor super turbam* ». Grâce au prix de 1 000 francs qui lui a été attribué, il publie cette étude sous le titre « *Les ouvrières lyonnaises travaillant à domicile. Misères et remèdes* ». Profondément libéral, il estime que l'Etat n'a pas à intervenir dans le *sweating system* mais que des « *syndicats libres et indépendants* » doivent être « *l'instrument de relèvement* » de l'ouvrière¹⁰. En 1897, les progrès du féminisme sont au programme des différentes questions débattues par la Société d'Economie politique. Par ailleurs, nombreux sont ses membres à se préoccuper personnellement des problèmes relatifs au sexe faible. Ainsi, le député libéral Alphonse Gourde a consacré sa thèse de droit à la condition de la mère de famille.

La prestigieuse Académie de Lyon n'est pas aussi misogyne qu'au siècle des Lumières. Conviées à ses réunions publiques, les femmes peuvent en être membre correspondant, participer à ses concours et à ses fondations. Si l'Académie lyonnaise recueille une ample moisson de recherches érudites, tous les grands débats du siècle y trouvent également un écho et raisonnent parfois avec ampleur. Elle fait preuve d'une curiosité toujours en éveil et témoigne d'un intérêt croissant pour la question féminine. En 1858, un concours est proposé afin d'aider les « *gouvernants, administrateurs, chefs d'industrie* » à améliorer la situation professionnelle des femmes. A cette fin, il faut rechercher les mesures pratiques « *pour élever le salaire des femmes à l'égal de celui des hommes, lorsqu'il y a égalité de service ou de travail* » et « *pour ouvrir aux femmes de nouvelles carrières* »¹¹. Une somme de 1 200 francs est offerte pour moitié par l'Académie et pour l'autre par Arlès-Dufour « *qui avait provoqué la question et avait l'intention de mettre cette question au concours tous les 10 ans de manière à obtenir une sorte de statistique du progrès intellectuel, moral et physique des femmes dans la société moderne* »¹². L'année suivante, les académiciens lyonnais couronnent le mémoire de Julie Daubié intitulé *La femme pauvre par une femme pauvre* qui sera publié à Paris en 1866 sous un nouveau titre : *La femme pauvre au XIX^e siècle*. La première bachelière française y dénonce la situation faite au sexe faible par la société de son temps. Elle constate un recul par rapport à l'Ancien Régime et préconise « *l'égalité dans les moyens de développement intellectuel* » qui « *aurait pour corollaire l'égalité dans les droits d'accession aux emplois* ». En 1902, l'illustre aréopage

approuve l'intervention des femmes dans les syndicats en octroyant le prix Chazières (7 000 francs) à Marie-Louise Rochebillard pour la création de cours professionnels et de syndicats féminins.

Diffus et encore mal connu, le saint-simonisme lyonnais a largement contribué à sensibiliser l'opinion patricienne à la théorie de l'égalité des sexes. Très en vue et très actifs dans le mouvement des sociétés savantes, les notables - inspirés de plus ou moins loin par la doctrine saint-simonienne - ont, par leurs idées novatrices, influencé notablement l'ensemble des élites de la ville.

LES « FEMINISTES » LYONNAIS

Il n'y a pas lieu de se lancer dans l'histoire du féminisme hexagonal qui commence à être bien connu¹³. Malgré son rôle moteur, Paris n'a pas le monopole de l'action féministe et - à partir des années 1880 - le mouvement s'étend en province. L'ambition n'est pas de faire le tour de la mobilisation lyonnaise mais seulement de suggérer quelques pistes de recherches.

1) Education et action féministe

En 1904, l'Education et Action Féministe (E.A.F.) est organisée comme une société de secours mutuel et renonce à être un « *essai nouveau d'assistance basé sur la philanthropie* » mais se veut fondée « *sur le libre effort de solidarité* »¹⁴. D'inspiration laïque, l'E.A.F. fustige la charité catholique et ses critiques visent particulièrement les premiers syndicats féminins chrétiens de Melle Rochebillard. S'appuyant sur un noyau d'institutrices, de couturières et de libres penseurs et bénéficiant du soutien de Mme Desparmet-Ruello, directrice du lycée de jeunes filles et présidente de l'Université populaire, le travail de propagande féministe se fait par le biais de conférences et de publi-

11. BULGER (R.A.), *op.cit.*, p. 34.

12. BONNEL (J.), *Histoire de l'Académie (1840-1891)*, Lyon, A. Rey, 1892.

13. KLEJMAN (I) et ROCHEFORT (F), *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1989, 356 p. Cf. leur communication à ce colloque.

14. A.D.R., 4M 532.

15. Toutes ces informations proviennent de L. KLEJMAN et F. ROCHEFORT, *op.cit.*, pp.176-178.

16. *Le Progrès*, 18 novembre 1882.

17. HERRIOT (E), *Notes et maximes inédits*, Paris, Hachette, 1961, p. 66

18. Voir C. Pellissier : « Notice biographique sur Justin Godart », à paraître en 1993 dans le *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, volume *Le Rhône et l'Ain*, Ed. Beauchêne.

cations. Pendant cinq années, l'E.A.F. est le théâtre d'une grande effervescence et compte environ 250 membres. En 1909, ce groupement cesse toute activité en raison de dissensions internes et faute d'avoir su évoluer¹⁵. Il est difficile de mesurer l'impact de cette initiative féministe sur les élites lyonnaises. Si les notables laïques ne lui sont pas restés indifférents et lui ont souvent accordé leur appui, les notables conservateurs restent muets par ignorance ou par désintérêt.

2) Les hommes politiques

Sans entreprendre une galerie de portraits lyonnais, une rapide approche permet de voir comment est défendue la cause des femmes dans le fief du radicalisme. Nombre de démocrates affichent des idées féministes et voient dans l'émancipation féminine un moyen de consolider la jeune République. Adjoint au maire de Lyon, le professeur de littérature grecque Clavel confesse son idéal lors de la rentrée des facultés en 1882 : « *Ce que nous voulons, c'est que les générations nouvelles des deux sexes, au sortir de l'école primaire, du lycée, des Facultés n'aient pour ainsi dire qu'une même âme, un même cœur pour aimer et servir la République* »¹⁶. Homme lige du radicalisme lyonnais, Edouard Herriot n'est pas torturé par les problèmes de la condition féminine. Quand il est contraint de tenir compte du poids croissant des idées féministes, il fait preuve d'une grande timidité et s'avère incapable de concevoir l'activité des femmes hors des sphères traditionnellement réservées : « *Si elles prétendent obtenir les mêmes droits que les hommes, je n'ai aucun argument logique à leur opposer. Il est certain que dans un conseil municipal, une femme est bien plus apte qu'un homme à s'occuper d'un hôpital, d'une crèche, d'une maternité. Je m'honore d'avoir, à*

Lyon, appelé la première femme à l'administration des Hospices »¹⁷. Collaborateur et ami fidèle d'Edouard Herriot, l'avocat Justin Godart s'intéresse sérieusement à la question féminine. A Lyon, il est le soutien de toutes les initiatives féministes, il donne notamment des consultations juridiques aux membres de l'E.A.F. Député puis sénateur du Rhône, il se fait au parlement le défenseur de la cause des femmes. Dans « *le suffrage parlementaire des femmes* », il fait - dès 1902 - profession de foi féministe et conclut avec autorité « *où les femmes ont voté, plus de moralité, de paix a été introduit et c'est déjà un appréciable résultat* ». En 1908, il propose l'abrogation de l'article 213 du Code civil et il dépose après 1918 une proposition de loi pour le droit de suffrage des femmes. En 1919, il est le représentant du gouvernement français au 8ème congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes à Genève. Préoccupé d'hygiène publique, Justin Godart est également à l'origine de la création du congé légal avant et après l'accouchement¹⁸.

3) Les protestants

Une même conception morale de l'individu libre et responsable, dont l'épanouissement est la base de l'amélioration sociale, est à l'origine de la rencontre entre féminisme et protestantisme. Hommes ou femmes, les protestants ont joué un rôle leader au siècle dernier dans les mouvements pour l'éducation et l'émancipation féminines. A Lyon, la communauté réformée donne bien des signes d'un intérêt marqué pour l'amélioration de la condition des femmes. Eugénie Niboyet illustre à la perfection l'alliance du féminisme et du protestantisme. Après son expérience journalistique avortée, la révolution de 1848 provoque chez elle une vague d'espoir. A Paris, elle fonde un club - la

Société de la Voix des Femmes - où se discutent les problèmes spécifiques au sexe faible. En dépit de son programme féministe modéré, ce club s'attire les foudres masculines avant d'être interdit¹⁹. Plus diffus dans le temps, le milieu saint-simonien lyonnais accueille de nombreux protestants. Arlès-Dufour ou Oscar Galline sont une autre illustration de l'adéquation entre éthique protestante et éthique féministe.

La personnalité de Melle Bach Sisley - femme de lettres - est ici exemplaire. Pourvue d'une double hérédité protestante et saint-simonienne, elle s'intéresse de bonne heure au féminisme. Il lui paraît assez ironique, alors qu'elle exerce une profession et se dépense pour la société et pour l'art, de n'être ni électrice, ni éligible. Aussi appuie-t-elle l'action de la Ligue pour le suffrage des femmes mais - qu'on se rassure - *« avec la plus parfaite modération et non en suffragette déchaînée »*²⁰.

Fondée par le pasteur Tommy Fallot, la Ligue française pour le relèvement de la moralité publique a une section lyonnaise fort dynamique qui recrute essentiellement dans la communauté réformée. Elle réclame l'abolition de la prostitution réglementée mais aussi une réforme du Code civil donnant des droits plus importants aux femmes afin de *« remplacer le foyer autoritaire par le foyer nouveau édifié sur la réciprocité des devoirs et des droits des époux »*. Il ne s'agit pas de faire sortir la femme de la sphère privée mais *« bien loin de vouloir distraire la femme des préoccupations domestiques, nous ne songeons qu'à consolider sa situation au foyer »*. La ligue organise un grand nombre de conférences aux accents souvent audacieux - comme celles de Francis de Pressensé - réunissant un public fortement féminisé et relativement populaire. Certains ora-

teurs fustigent l'abstention de la bourgeoise qui *« reste en général indifférente à notre cause par raison dit-elle que ses filles et femmes seraient plus en sécurité si la réglementation de la prostitution venait à être supprimée »*. Cependant, de grands noms du protestantisme lyonnais soutiennent financièrement la Ligue et assistent à ses conférences²¹.

Bien que partielle, cette approche révèle le poids et la diversité de ceux qui se préoccupent - dans le cadre lyonnais - de l'évolution des rapports entre les sexes. Il faudrait bien sûr poursuivre les recherches et notamment s'intéresser au féminisme chrétien car la ville du confluent semble offrir un terrain de choix pour son implantation²². Ce large courant d'opinion en faveur de l'amélioration du sort des femmes ne va pas sans rencontrer des oppositions. Dans la bonne société, le féminisme a mauvaise presse et - de tous côtés - les critiques sont sévères à l'égard des groupements féministes et de leurs *« bruyantes »* revendications. Les réactions masculines ne sont pas surprenantes. Bastion de l'intégrisme catholique, la Congrégation des Messieurs de Lyon fustige *« les bruits de féminisme et d'émancipation qui montent »*. Même dans les milieux plus éclairés, grande est la répulsion à l'égard de toute forme de féminisme. Poète lyonnais, Paul Mariéton cherche la femme idéale sans la trouver et accuse l'évolution des mœurs : *« La femme chrétienne ? Hélas ! le vent du féminisme en rend l'espèce de moins en moins nombreuse... J'ai pas mal fréquenté les anglo-saxonnes pour me distraire de ma race depuis quelque mois - l'émancipation - c'est la mort de l'amour »*²³. Du côté des femmes, le préjugé antiféministe est tout aussi tenace. Les dames de la très catholique Ligue des femmes françaises cher-

19. GARRISSON (J), *L'homme protestant*, Bruxelles, Editions Complexe, 1986, pp.156-157.

20. FILLON (A), *Jean-Bach Sisley*, Lyon, 1932, 115 p.

21. A.D.R., 4M 529.

22. Voir sur le sujet L. KLEJMAN et F. ROCHEFORT, *op.cit.*, p. 110. En effet, on retrouve à Lyon bien des thèmes chers au féminisme réformiste bourgeois de Marie Maugeret : un discours familialiste, le droit au travail et l'égalité des salaires et dans le sillage de *Rerum Novarum* l'intervention des femmes dans la vie sociale.

23. CRITOBULE, *Paul Mariéton d'après sa correspondance (1862-1911)*, Paris, 1920, tome 3, p. 14.

24. *L'Appel à la France chrétienne*, juin 1904.

25. VERMOREL (J), *Vers l'autre rive*, Lyon, A. Stock, 1904, 30 p. et D'HENNEZEL, *La seconde faute*, Paris, Stock, 1904, 253 p.

chent toujours à se démarquer du courant féministe : « nous sommes bien loin de nous ranger avec celles de nos compatriotes qui prétendent à grand tapage, revendiquer pour la femme des droits dont, au contraire, selon nous, elle ne saurait que faire »²⁴. Très influente à Lyon grâce à l'enseignement qu'elle dispense aux jeunes filles de la bonne société, Melle Dissard est favorable à la promotion des femmes par l'éducation mais elle n'en reste pas moins critique à l'égard des revendications des féministes : « personne ne savait comme elle plaisanter ce troisième sexe que notre époque veut former et auquel le Bon Dieu n'avait pas songé en créant le monde : ces femmes féministes et non féminines, avocats, médecins, électeurs, députés ». Jouissant d'une situation confortable dans la sphère privée et grignotant au dehors les positions masculines, les bourgeoises lyonnaises dans leur très grande majorité se méfient des défenseurs de la cause féminine. Elles craignent qu'ils contrarient par leur agitation l'évolution des rapports entre les sexes qui se fait lentement mais en douceur. En dépit de cet antiféminisme très banal dans la bourgeoisie de l'époque s'observe dans la société lyonnaise une grande sensibilité à l'idée d'une amélioration de la condition féminine. D'ailleurs, la littérature lyonnaise est hantée par ce thème²⁵. Cette potentialité « féministe » serait à creuser davantage.